

Exemples d'aménagements sur le parc de Sars et Rosières



Une aire de pique-nique a été aménagée au sein de la zone d'activité. Isolée des entreprises par la végétation, elle permet aux salariés de prendre leur repas dans un cadre de détente. En particulier, les abords directs sont laissés en prairie, permettant ainsi le développement d'insectes et petits animaux. L'herbe de la surface utilisée est fauchée.



Des haies libres diversifiées ont été plantées en double rang le long des trottoirs sur l'ensemble de la zone d'activité. Des espèces locales ont été privilégiées : charme, aubépine, érable champêtre, etc. Dès que les plants auront atteint une certaine taille, ces haies offriront un lieu de vie et de nidification pour les oiseaux et autres petits animaux. De plus ces haies séparent les piétons de la voirie rendant leur déplacement plus sécurisé.



Des espèces indigènes (ici, des églantiers) ont été choisies pour embellir les abords des entreprises et agrémenter le cadre de vie des personnes travaillant dans le parc d'activité économique.